

Conditions Générales de Vente

« JECONSENS »

Branchet Solutions est une société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros, dont le siège est sis 60 rue de la Chaussée d'Antin – 75009 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 792 954 703, N° Organisme formation 11 75 51215 75.

Branchet Solutions, filiale de **Branchet**, courtier d'assurance spécialisé en responsabilité civile médicale, a conçu et développé une activité de services et de formation à disposition des professionnels de santé.

Le groupe **TESSI** améliore la performance des entreprises et des institutions en leur apportant des technologies et expertises humaines qui optimisent les processus métiers et la gestion de l'expérience client, patient, assuré, citoyen. Le groupe **TESSI** a fait du secteur de la santé un axe de développement stratégique de son activité et accompagne les différents acteurs du secteur.

Dans ce cadre, **TESSI**, a développé et commercialise la solution « **JECONSENS** », une plateforme numérique, accessible par internet en mode SaaS et sécurisée, permettant de recueillir de manière dynamique, des consentements électroniques dans le domaine de la santé dans des conditions offrant une traçabilité pour chaque étape du processus de recueil et garantissant l'origine et l'intégrité des données.

Dans le cadre de leur collaboration, **Branchet Solutions** commercialise, via son portail de webservices, la solution **JECONSENS** de **TESSI**, et cette dernière prend en charge la fourniture du service proposé par la solution **JECONSENS** auprès des clients de Branchet ayant souscrit à ladite solution.

Article 1 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de fixer les termes et conditions :

- De mise à disposition de la Plateforme « **JECONSENS** » (ci-après la « **Solution** ») par **Branchet Solutions** (ci-après « **Branchet Solutions** ») au **Client**, professionnel de santé ayant un contrat Responsabilité Civile Professionnelle en cours par l'intermédiaire de **Branchet** et ayant adhéré à ce service (ci-après le « **Client** ») ; et
- De fourniture au **Client** des Prestations associées proposées par **Branchet Solutions** et réalisées par la Société **Innovation&Trust France**, du groupe **Tessi**, enregistrée au RCS de Nanterre sous le numéro 352 164 537 (ci-après le « **Prestataire** »).

Article 2 – Disponibilité / Opposabilité et Modification des CGV

2-1 Conformément à la réglementation en vigueur, les **CGV** sont systématiquement communiquées à toute personne qui en fait la demande, pour lui permettre de passer commande auprès de **Branchet Solutions**.

Les CGV ont été mises à la disposition du **Client** avant l'adhésion à la **Solution**. Elles sont également directement consultables sur le site internet de **Branchet Solutions**.

Toute adhésion à la **Solution** implique, de la part du **Client**, l'acceptation des présentes **CGV** et des **Conditions Générales d'Utilisation de la Solution (CGU) du Prestataire**.

Cette adhésion est notamment formalisée par la souscription par le Client d'un abonnement en ligne via le site internet de Branchet Solutions www.branchetsolutions.fr (ci-après l'« **Abonnement** »).

2-2 Les présentes **CGV** peuvent être modifiées par **Branchet Solutions** à tout moment, sans préavis, au cours de l'**Abonnement**, étant entendu que de telles modifications seront applicables aux abonnements en cours sous réserve de l'acceptation de la nouvelle version des CGV lors de la connexion du Client à la Plateforme via le site internet de Branchet Solutions.

En l'absence d'acceptation des nouvelles **CGV**, la résiliation de l'**Abonnement** devra être sollicitée par le **Client**.

Article 3 – Définitions et description du service

3-1 Définitions

- **Demande de consentement** : la fiche créée sur la Plateforme par le Professionnel en prévision d'un événement avec un Usager en lien avec la santé de ce dernier ou son parcours de soin nécessitant le recueil explicite de son consentement par le Professionnel ;
- **Code OTP** : désigne une suite aléatoire et unique de caractères numériques permettant d'identifier la personne qui déclenche l'apposition de la Signature électronique sur un document électronique sur la Plateforme. Le Code OTP est attribué à l'Utilisateur par message SMS ou par email dans un processus « temps-réel » lors de l'étape d'acceptation par l'Utilisateur du Document Numérique soumis à signature. Le Code OTP est unique pour chaque Document Numérique à valider, y compris pour un même Utilisateur.
- **Contenu** : désigne l'ensemble des documents et des données, et plus généralement des informations transitant sur la Plateforme, et notamment le contenu personnalisé et le contenu rédactionnel (tel que les Demandes de consentement) créé par l'Utilisateur « Professionnel » sur la Plateforme. Le Client est le propriétaire exclusif dudit Contenu et en assume seul la responsabilité. En aucun cas le Prestataire n'intervient sur le Contenu.

- **Datacenter** : désigne le site utilisé par le Prestataire pour réaliser les Prestations d'hébergement, répondant aux conditions de sécurité et de conservation des Données, où se trouvent physiquement les infrastructures informatiques et système d'exploitation.
- **Documentation** : désigne la documentation technique fournie au Client, se rapportant à la Plateforme.
- **Document Numérique** : désigne le fichier informatique généré par la Plateforme au format PDF qui a vocation à être signé électroniquement via la Plateforme.
- **Données** : désigne l'ensemble des éléments, données/bases de données, documents, fichiers, ou toutes autres œuvres de l'esprit du Client qui transitent ou sont stockés de quelque manière et sous quelque forme que ce soit dans le Datacenter du Prestataire dans le cadre de l'abonnement. Elles incluent notamment :

- Les « **Données Personnelles** » qui désignent les Données qui, au sens de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 (dite « loi informatique et libertés » ou « LIL ») et du Règlement Général sur la protection des Données Personnelles (« RGDP ») n°2016/679, permettent de désigner ou d'identifier directement ou indirectement une personne physique. Ces Données Personnelles incluent quant à elles notamment :

- Les « **Données Personnelles de Santé** » qui désignent les données à caractère personnel relatives à la santé physique ou mentale d'une personne physique, y compris la prestation de services de soins de santé, qui révèlent des informations sur l'état de santé de cette personne. Sont également considérées comme telles au sens de la directive 2011/24/UE du Parlement européen et du Conseil, un numéro, un symbole ou un élément spécifique attribué à une personne physique pour l'identifier de manière unique à des fins de santé ; des informations obtenues lors du test ou de l'examen d'une partie du corps ou d'une substance corporelle, y compris à partir de données génétiques et d'échantillons biologiques; et toute information concernant, par exemple, une maladie, un handicap, un risque de maladie, les antécédents médicaux, un traitement clinique ou l'état physiologique ou biomédical de la personne concernée, indépendamment de sa source, qu'elle provienne par exemple d'un médecin ou d'un autre professionnel de la santé, d'un hôpital, d'un dispositif médical ou d'un test de diagnostic in vitro.

- **Droit(s) de Propriété Intellectuelle** : désigne l'ensemble des droits de propriété intellectuelle et industrielle actuel et futur, y compris les brevets, les marques enregistrées ou non (incluant l'ensemble des demandes d'enregistrement), les secrets commerciaux, les dessins protégés et les droits d'auteurs (comprenant les droits d'auteur en matière de logiciels, programmes informatiques, codes, plateformes et bases de données) et tous les autres droits de propriété légalement prévus dans tout pays et/ou Etat, dans le monde entier.
- **Dossier de consentement** : désigne l'enveloppe de preuve regroupant les métadonnées relatives à chaque Signature électronique embarqué de manière sécurisée dans le document concerné, à savoir :

- L'heure et la date de début et de fin de la Signature électronique ;
- L'horodatage de la Signature électronique (apposition d'une date et heure certaine de Signature) par Certigna ;
- La version PDF du Document Numérique signé ;
- La nature du certificat apposé pour signer électroniquement le Document, ainsi que la chaîne du certificat et les informations de révocation du certificat (OCSP/CRL) ;
- L'adresse IP de l'Utilisateur pour toute action effectuée sur la Plateforme ;
- L'heure et la date d'envoi du rappel, ainsi que le contenu du rappel et le(s) données d'identification de l'Utilisateur(s), le cas échéant ;
- L'heure et la date d'envoi du Code OTP, le contenu du message contenant le Code OTP et le(s) données d'identification de l'Utilisateur(s), le cas échéant ;
- L'heure et la date d'envoi de l'email contenant le Code OTP, le contenu du message contenant le Code OTP et le(s) données d'identification de l'Utilisateur(s), le cas échéant ;
- L'heure et la date de l'invitation pour signer le Document, ainsi que le contenu de l'invitation et le(s) données d'identification de l'Utilisateur(s).

- **Information(s) Confidentielle(s)** : désigne(nt) de manière cumulative :

- Toute information, donnée ou document échangé entre les **Parties** ; et
- Toutes les informations à caractère sensible notamment d'ordre déontologique, financier, économique, technique, ou commercial, échangées entre les **Parties** ou auxquelles les **Parties**, et les Sociétés Affiliées le cas échéant, ont eu l'accès ou dont elles ont eu connaissance au titre de l'exécution du service et ce, quel que soit le support utilisé pour cette transmission.

- **Identifiant(s)** : désigne les login et mots de passe personnels et nominatifs des Utilisateurs leur permettant d'avoir accès de la Plateforme en mode SaaS. Ces Identifiants constituent des Informations Confidentielles.
- **Personnes Concernées** : désigne toute personne physique identifiée ou identifiable concernée par les traitements objet des Prestations.
- **Plateforme ou la Solution** : désigne la plateforme numérique, accessible par internet en mode SaaS et sécurisée, exploitée et mise à disposition par le Prestataire, permettant de recueillir de manière dynamique, des consentements électroniques dans le domaine de la santé dans des conditions offrant une traçabilité pour chaque étape du processus de recueil et garantissant l'origine et l'intégrité des données
- **Prestation(s)** : désigne(nt) la mise à disposition de la Plateforme au Client ainsi que l'accès aux fonctionnalités de celle-ci souscrites par ce dernier et la fourniture des

services logiciels associés (exploitation/hébergement/maintenance/support client) dans les conditions décrites aux présentes.

- **SaaS** : signifie Software as a Service, désigne le mode d'accès à la Plateforme, à savoir une utilisation à distance, la Plateforme étant installée sur des serveurs distants hébergés par Tessi Technologies dans les Datacenters.
- **Signature électronique** : désigne tout moyen cryptographique utilisant un procédé fiable d'identification qui garantit son lien avec le document signé et que l'Utilisateur utilise pour signer un Document numérique sur la Plateforme. Le dispositif mis en place sur la Plateforme est une signature simple.
- **Société(s) Affiliée(s)** : désigne toute entité juridique, qui de manière directe ou indirecte, contrôle une Partie, est contrôlée par une Partie, ou est soumise avec une Partie à un contrôle commun, le terme « contrôle » désignant la détention directe ou indirecte de plus de cinquante pourcent (50%) des droits de vote ou du capital de cette entité juridique.
- **Système d'Hébergement** : désigne l'infrastructure physique et le système d'exploitation (équipements d'exploitation, baies de stockage, serveur virtuels, serveurs physiques dédiés, système d'exploitation etc...) en vue d'assurer l'hébergement des Données Personnelles de santé du Client et sur lequel la Plateforme est installée. Ce système est sécurisé de manière conforme aux exigences imposées par la Certification Hébergeur Données de Santé en ce qu'il respecte les règles de certification établies par l'Agence Française de la Santé Numérique et certifié par Bureau Véritas certifications France.
- **Territoire** : désigne strictement et limitativement les départements et régions françaises, les collectivités d'outre-mer, la Nouvelle Calédonie et la Principauté de Monaco.
- **Utilisateur(s)** : désigne selon le cas les profils suivants :

- **Profil « Professionnel »** : les professionnels de santé clients de **Branchet Solutions** et ayant souscrit un contrat de Responsabilité Civile Professionnelle par l'intermédiaire de **Branchet** qui ont adhéré et utilisent la Plateforme (appelés également **Client** au titre des présentes CGV) ;

- **Profil « Usager »** : les personnes dont le consentement est demandé : patients qui ont accès à la Plateforme en vertu du droit d'accès et d'utilisation contracté par le **Client** au titre de l'**Abonnement**.

3-2 Nature des Prestations

Les modalités d'utilisation de la Solution sont précisées au sein des **Conditions Générales d'Utilisation (CGU)** accessibles à la demande et en ligne sur le site de **Branchet Solutions** ainsi que sur la Plateforme.

Branchet Solutions et le **Prestataire** s'engagent à mettre en place et à maintenir pendant toute la durée de l'**Abonnement** les moyens qui leur semblent adéquats pour l'accomplissement des Prestations conformément aux stipulations prévues au sein de l'**Abonnement**, des présentes **CGV** et s'agissant du **Prestataire** seulement, à ses obligations au titre de la certification d'hébergeur de données de santé à caractère personnel.

3-3 Accès aux Dossiers de consentement

La Plateforme permet au **Client** de télécharger les Dossiers de consentement associés aux Documents Numériques signés le concernant. Il lui revient alors de le faire, s'il le souhaite, et de les conserver dans des conditions garantissant leur intégrité.

Article 4 – Stockage, conservation et hébergement des données

4-1 Documents Numériques et Dossiers de consentement

Le **Client** est informé, au titre des présentes **CGV**, que :

- Les Documents Numériques mis en ligne sur la Plateforme, qu'ils soient signés ou non, n'y sont stockés que temporairement pendant la durée de l'**Abonnement** et ne font l'objet d'aucun archivage, que ce soit par le **Prestataire** ou **Branchet Solutions**.
- La non-altération des Documents Numériques dans le temps après leur signature ne peut être garantie qu'au travers de leur archivage dans un coffre-fort numérique à valeur probatoire certifié NF 461. Cet archivage n'est pas proposé dans l'**Abonnement**.

En tout état de cause, le **Client** reconnaît et accepte qu'il lui revient d'être diligent et d'organiser l'archivage de ses documents avant de supprimer les Documents Numériques signés, ou avant la suppression automatique desdits Documents comme cela est indiqué ci-dessus.

4-2 Cachet serveur et mandat pour Signature électronique simple

Dans l'hypothèse où le cachet électronique utilisé est celui du **Client**, ce dernier donne mandat exprès au **Prestataire** pour l'utiliser et l'apposer en son nom au moment de la signature des Documents Numériques.

En tout état de cause, par l'adhésion à la **Solution** et l'acceptation des présentes **CGV**, le **Client** reconnaît et déclare que le cachet électronique apposé par le **Prestataire** sur les Documents Numériques lors du processus de validation et d'acceptation desdits Documents via la Plateforme vaut leur signature électronique telle que définie par le règlement eIDAS.

4-3 Hébergement

La Prestation d'hébergement consiste en la mise à disposition du **Client** d'un Système d'Hébergement de ses Données Personnelles de santé. L'hébergement de la Plateforme est réalisé à partir des sites suivants :

- Site principal : 3, rue du Docteur Gabriel PERI, 33300 BORDEAUX.
- Site de secours : Immeuble Cassiopée, 1-3 avenue des Satellites 33185 LE HAILLAN.

Le **Prestataire** sous-traite l'hébergement de la Plateforme à la société Tessi Technologies, société membre du Groupe TESSI, laquelle a obtenu la certification Hébergeur Données de Santé à caractère personnel en date du 15 février 2019, renouvelée le 15 février 2022, pour les périmètres « hébergeur d'infrastructure physique » et « hébergeur infogéreur ». Le **Prestataire** est certifié ISO 27001 sur l'hébergement, l'exploitation et le support de la Plateforme. Une copie de ces certificats est accessible à la demande.

Le **Prestataire** s'engage à faire les démarches et à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires au renouvellement annuel de cette certification pendant la durée de l'abonnement. Toutefois, sa responsabilité ne pourra pas être recherchée en cas de non-renouvellement. Le seul recours du **Client** sera alors de demander la résiliation de l'abonnement dans les conditions prévues aux présentes.

Le **Prestataire** pourra changer le lieu d'hébergement sous réserve que ce changement n'affecte pas la qualité des Prestations et assure un niveau équivalent de sécurité au regard des obligations pesant sur l'activité d'hébergement en application des exigences imposées par la certification d'hébergeur de données de santé à caractère personnel. **Branchet Solutions** s'engage à informer préalablement le **Client** en cas de modification du lieu d'hébergement.

Article 5 – Maintenance et support Client

Pour des besoins de maintenance planifiée sur les équipements, matériels et/ou serveurs, le **Prestataire** pourra suspendre l'accès et l'utilisation de la Plateforme, sous couvert d'en avertir le **Client** soit par email soit par message mis en ligne sur la Plateforme en respectant, dans la mesure du possible, un préavis de dix (10) jours ouvrés. La durée de ces interruptions ne devrait pas être supérieure à 4 heures et leur fréquence supérieure à 2 fois par an. Ces interruptions devront avoir lieu sur des journées non ouvrées.

Article 6 – Obligations des Parties

6-1 Obligations de Branchet Solutions et du Prestataire

6.1.1 Sécurité

Branchet Solutions et Le **Prestataire** prendront toutes les dispositions nécessaires pour exécuter les Prestations leur incombant dans des conditions de sécurité conformes aux obligations légales et réglementaires en vigueur.

Le **Prestataire** s'engage à mettre en œuvre l'ensemble des moyens techniques, conformes à l'état de l'art, nécessaires pour assurer la sécurité du Système d'hébergement et de l'accès aux Données et empêcher toute intrusion de personnes non autorisées dans les conditions décrites

au dossier soumis pour les besoins de l'obtention de la certification en qualité d'hébergeur de données de santé à caractère personnel au sens des dispositions de l'article L 1111-8 du Code de la Santé Publique. Le **Prestataire** prendra, de surcroît, les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité des fichiers, programmes et documents associés, hébergés par lui et ce, en application de sa politique de sécurité.

Le **Prestataire** veillera à ne laisser l'accès à ses locaux qu'aux seuls membres de son personnel habilités et aux tiers autorisés.

Le **Prestataire** s'engage à mettre en œuvre une politique de sécurité et de confidentialité conforme à son dossier de certification.

6.1.2 Garanties en cas de défaillance

Le **Prestataire** s'engage à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour assurer la continuité de la Prestation d'hébergement en toute situation et notamment en cas de sinistre ou cas de force majeure. Ces mesures sont les suivantes : Existence d'un site d'hébergement de secours/Modalités de basculement (continuité d'activité) /Politique de sauvegarde et plan de reprise d'activité.

6.1.3 Publication des CGV / CGU

Branchet Solutions est responsable de la mise en œuvre et du contrôle de l'utilisation de la Plateforme et s'engage à publier sur son site internet les présentes **CGV** ainsi que les **Conditions Générales d'Utilisation (CGU)** de la Plateforme dans lesquelles les droits et obligations du **Prestataire** et des Utilisateurs sont énoncées. **Branchet Solutions** s'assure qu'aucun **Client** Utilisateur de la Plateforme ne puisse y avoir accès sans avoir au préalable accepté les **CGV / CGU**.

6-2 Obligations du Client

6.2.1 Acceptation des CGV / CGU

Les présentes **CGV** ainsi que les **CGU** de la Plateforme sont publiées sur le site internet de **Branchet Solutions** et sont consultables à tout moment. Elles peuvent également être communiquées à la demande du **Client**. A ce titre, le **Client** s'engage à accepter les présentes **CGV** ainsi que les **CGU**. Faute d'avoir au préalable expressément accepté les termes desdites **CGV** et **CGU**, le **Client** ne pourra pas avoir accès à la Plateforme.

6.2.2 Protection des données

Il appartient au **Client** de s'assurer :

- De ses obligations en matière de sécurité et de confidentialité.
- Du respect de la politique générale de sécurité des systèmes d'information de santé (PGSSI-S) par l'ensemble des éléments composant son système d'information. Conformément à l'article L 1110-4-1 du Code de la Santé Publique, le **Client** a l'obligation d'utiliser pour le traitement, la conservation sur support informatique et la

transmission par voie électronique des données de santé à caractère personnel, des systèmes conformes aux référentiels d'interopérabilité et de sécurité élaborés par l'agence du numérique en santé (ANS) et à l'ensemble des obligations qui lui sont imposées par la PGSSI-S. À ce titre, le **Client** s'engage à respecter les référentiels opposables de la PGSSI-S publié par l'ANS et notamment à utiliser des solutions d'authentification fortes et nominatives conformes audit référentiel d'authentification.

- Que les personnes pouvant accéder aux Données Personnelles, dans les conditions fixées dans l'**Abonnement** et dans le respect des articles L1110-4, L1111-7 et L1111-8 du Code de la Santé Publique ne peuvent être que :
 - La personne physique ou morale qui a confié l'hébergement des données au Prestataire ;
 - Les professionnels habilités ;
 - Les Personnes Concernées.

6.2.3 Information des personnes concernées

Il incombe au **Client** de se renseigner sur les exigences auxquelles il est soumis au regard de son secteur d'activité et de sa profession notamment en matière d'obligation d'information et de consentement de l'Usager, de digitalisation de ce consentement et de signature électronique en relation avec l'expression de volonté de l'Usager. À ce titre, le **Client** détermine si la Plateforme proposée correspond à ses besoins et aux exigences de la réglementation qui lui est applicable.

Le **Client** reconnaît à cet égard être pleinement conscient que le service fourni par la Plateforme ne se substitue en aucun cas à ses obligations vis-à-vis de ses patients et notamment d'information de l'Usager et ne le dispense pas de l'entretien individuel exigé par l'article L. 1111-2 I. du Code de la Santé Publique.

Concernant l'hébergement des données de santé à caractère personnel, il est rappelé au **Client** que conformément à l'article L. 1111-8 du Code de la Santé Publique, l'hébergement de données de santé à caractère personnel est soumis à une obligation d'information préalable de la personne concernée par lesdites données, laquelle dispose d'un droit d'opposition pour motif légitime. Le **Client** a l'obligation d'informer préalablement la personne concernée que ses données de santé vont faire l'objet d'un hébergement externalisé et qu'elle peut s'y opposer à tout moment si elle dispose d'un motif légitime. Par conséquent, le **Client** s'engage à respecter ses obligations en sa qualité de responsable de traitement de données de santé, en particulier cette obligation d'information préalable, et à prendre en compte les éventuelles oppositions des personnes concernées afin de ne pas transmettre au **Prestataire** des données de santé dont l'hébergement externalisé aurait fait l'objet d'une opposition pour motif légitime par les personnes concernées.

Article 7 - Tarifs / Moyens et modalités de paiement

7.1 Tarif des prestations

Les prestations sont facturées selon les modalités suivantes : un forfait mensuel de 10 € HT auquel s'ajoute la somme de 0,20 € HT par consentement signé.

Tout mois entamé est dû, y compris en cas d'inscription en cours de mois.

7.2 Paiement

Le prix est payé pour le dernier mois écoulé dans le même temps que la prime prévue en règlement du contrat Responsabilité Civile Professionnelle souscrit par l'intermédiaire de **Branchet**.

A défaut de règlement dans les délais impartis, ou de rejet de prélèvement, l'accès à la Plateforme sera suspendu.

En cas de défaut de paiement répété, l'**Abonnement** pourra être résilié par **Branchet Solutions** selon les modalités prévues aux présentes **CGV**.

Article 8 – Responsabilités

8-1 Responsabilités de Branchet Solutions

Branchet Solutions garantit, conformément aux dispositions légales, le **Client**, contre tout défaut de conformité des services de la **Solution** et tout vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de fourniture des services de la **Solution**, à l'exclusion de toute négligence ou faute du **Client**, d'un fait insurmontable et imprévisible d'un tiers au contrat ou à la force majeure.

La responsabilité de **Branchet Solutions** ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et est limitée aux préjudices directs à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit.

Afin de faire valoir ses droits, le **Client** devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer **Branchet Solutions**, par écrit, de l'existence des vices ou manquements dans un délai maximum d'un an à compter de leur découverte.

En tout état de cause, au cas où la responsabilité de **Branchet Solutions** serait retenue, la garantie de **Branchet Solutions** serait limitée au montant de la somme payée annuellement par le **Client** pour la fourniture des services objets des **CGV**.

8-2 Exclusions

Branchet Solutions et le **Prestataire** ne garantissent pas la continuité et la qualité des liaisons de communication et notamment les défaillances liées à Internet, lesquelles ne sont pas à leur charge. Ainsi, leur responsabilité ne peut être engagée en cas de dysfonctionnement de ces réseaux de communication qui auraient entraîné des retards dans l'acheminement des fichiers vers la Plateforme et/ou une perte ou destruction, totale ou partielle, du Contenu.

En aucun cas, la responsabilité de **Branchet Solutions** et du **Prestataire** ne saurait être recherchée en cas de :

- Retard dans la fourniture des données ou informations dues au **Client** ;

- Toute négligence ou omission d'un tiers sur lequel le **Prestataire** n'a aucun pouvoir de contrôle et de surveillance ;
- Perte ou destruction accidentelle du Contenu par un Utilisateur ou un tiers ayant accédé à la **Plateforme** au moyen des Identifiants du **Client** et/ou un Utilisateur (si différent du **Client**).

Par ailleurs, **Branchet Solutions** et le **Prestataire** ne pourront être tenus responsables des interruptions des services ou des dommages liés à :

- Une utilisation frauduleuse de la Plateforme nécessitant l'arrêt du service pour des raisons de sécurité ou encore à une mauvaise utilisation de la Plateforme par le **Client** et/ou un Utilisateur (si différent du **Client**) ;
- Une intrusion ou un maintien frauduleux d'un tiers sur la Plateforme, ou à l'extraction illicite de données, malgré la mise en œuvre démontrée des moyens de sécurisation conformes aux données actuelles de la technique, le **Prestataire** ne supportant qu'une obligation de moyen au regard des techniques connues de sécurisation ;
- La nature et au Contenu communiqués par le **Client** ; plus généralement, le **Prestataire** ne peut en aucun cas être responsable à raison des données, informations, résultats ou analyses provenant d'un tiers ;
- Au fonctionnement du réseau Internet ou des réseaux téléphoniques ou câbles d'accès à Internet non mis en œuvre par le **Prestataire**.

La responsabilité de **Branchet Solutions** et du **Prestataire** ne pourra en outre porter sur la réception par les Utilisateurs Usagers dont le consentement est demandé de l'e-mail contenant le lien pour accéder à la Plateforme, celle-ci dépendant d'éléments externes à **Branchet Solutions** et au **Prestataire**, hors de son contrôle, tel que, par exemple, la disponibilité des serveurs de messagerie desdits Utilisateurs. En tout état de cause, la responsabilité de **Branchet Solutions** et du **Prestataire** ne pourra être mise en jeu directement par un Utilisateur Usager, **Branchet Solutions** et le **Prestataire** étant uniquement responsables contractuellement vis-à-vis du **Client** dans le cadre respectivement des présentes **CGV** et des **CGU**.

De façon générale, **Branchet Solutions** et le **Prestataire** ne sauraient être tenus responsables de quelque manière que ce soit par toute décision du **Client**, notamment s'agissant des paramètres qu'il a retenus, qui irait à l'encontre des réglementations et usages de la profession (référentiels des autorités compétentes, recommandations de bonnes pratiques professionnelles, etc.) qui lui sont applicables ou de toute autre mesure prise par le **Client** de leurs éventuelles conséquences, ni de l'utilisation faite par le **Client** des résultats de l'utilisation de la Plateforme.

Le **Prestataire** héberge la Plateforme et les fichiers qu'elle contient dans l'état où ils sont déposés ou créés par la personne habilitée à le faire par le **Client**. En aucun cas, le **Prestataire** n'y apportera de modifications (de contenu, de format...). En conséquence, le déposant de ces fichiers et données ou le créateur des Demandes de consentement est seul responsable de la qualité, de la fréquence, du volume, du contenu et de la licéité desdits fichiers et données.

8-3 Utilisation des fiches FondaPro

Le **Client** accepte et reconnaît que les fiches **FondaPro** contiennent des avis médicaux généraux et peuvent donc être incomplètes, inadaptées aux cas de patients spécifiques, contredites par les évolutions des connaissances médicales ou par des divergences d'opinion au sein de la communauté médicale.

Ces fiches sont proposées au sein de la Plateforme à titre purement informatif ; leur usage par les **Clients Utilisateurs Professionnels** est optionnel et reste sous la seule responsabilité du **Client**. Le droit concédé au **Client** d'utiliser ces fiches **FondaPro** dans les demandes de consentement créées est conditionné à son acceptation sans réserve de dégager **Branchet Solutions**, le **Prestataire** et **FondaPro**, l'auteur des fiches, de toute responsabilité en cas de contestation ou de litige avec les usagers ou avec tout autre tiers relativement à ces fiches. Les logos de **FondaPro** doivent rester apposés sur les fiches **FondaPro**. La Plateforme ne propose aucun moyen au **Client** de modifier ou customiser ces fiches sans accord de **FondaPro** qui reste maître de leur mise à jour.

L'utilisation de ces fiches ne dégage pas le **Client** de ses responsabilités vis-à-vis des Usagers et ne le dispense pas de ses obligations notamment quant à la délivrance d'une information claire, individualisée et adaptée.

Article 9 - Droits de Propriété Intellectuelle

9-1 Droits de Propriété Intellectuelle de Branchet Solutions

Branchet Solutions reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur l'ensemble des contenus qui figurent sur le site Internet www.branchetsolutions.fr, pour les besoins de fourniture des services au **Client**.

Le **Client** s'interdit donc toute reproduction ou exploitation de ces contenus, sans l'autorisation expresse, écrite et préalable de **Branchet Solutions** qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

9-2 Droits de Propriété Intellectuelle du Prestataire

Aucun Droit de Propriété Intellectuelle relatif à tout élément de la Plateforme dont le **Prestataire** est propriétaire ou dont il a obtenu un droit d'utilisation n'est cédé à **Branchet Solutions**, au **Client** ou aux **Utilisateurs**.

Le droit d'utilisation concédé au **Client** et aux **Utilisateurs** dans les conditions prévues ci-après ne saurait être analysé comme la cession d'un quelconque Droit de Propriété Intellectuelle sur la Plateforme au bénéfice de ces derniers, au sens du Code de la propriété intellectuelle.

Les Parties conviennent également que le **Prestataire** conservera l'intégralité des Droits de Propriété Intellectuelle sur les mises à jour ou les évolutions éventuelles de la Plateforme et de la Documentation s'y afférent.

9-3 Concession de droits

En contrepartie du paiement du prix tel qu'indiqué dans la facture, **Branchet Solutions** concède au **Client** un droit d'accès à distance (mode SaaS) et d'utilisation personnel, non exclusif, non cessible, non transférable sur la Plateforme. Il est accordé pour la durée de l'Abonnement et pour le Territoire. En tout état de cause, le **Client** s'engage à ne faire aucune modification sur la Plateforme et à ne pas la décompiler, sauf dans les cas autorisés par et conformément au droit français.

En outre, le **Branchet Solutions** concède au **Client** un droit d'utilisation personnel, non-exclusif et non transférable sur la Documentation. Ce droit d'utilisation se limite à la seule possibilité de reproduire la Documentation sur le support papier ou numérique en nombre suffisant pour satisfaire les besoins de sa consultation par le **Client** et les Utilisateurs Usagers le cas échéant. En aucun cas la Documentation ne peut être mise à disposition d'un tiers.

Conformément aux dispositions de l'article L122-6-1 du Code de la propriété intellectuelle, le **Prestataire** se réserve le droit de faire évoluer la Plateforme et de corriger ses éventuels dysfonctionnements afin qu'elle fonctionne conformément à sa destination, ceci notamment dans le cadre des prestations de maintenance.

Article 10 – Confidentialité et sécurité

10-1 Confidentialité

Les **Parties** reconnaissent le caractère confidentiel de toutes informations et données échangées entre elles et conservées sur la Plateforme pour l'exécution de l'**Abonnement** et s'engagent à les conserver confidentielles.

Branchet Solutions s'engage même au-delà de la cessation de la relation contractuelle, à ce que les informations recueillies pendant ou à l'occasion de la conclusion et de l'exécution des présentes, restent strictement confidentielles et ce, quelle que soit la nature des informations.

Branchet Solutions se porte fort du bon respect de cette obligation de sécurité par l'ensemble de ses équipes et des personnes intervenants de son chef.

10-2 Sécurité

Le **Client** est seul responsable de la conservation confidentielle de ses Identifiants et s'engage à prendre toute mesure utile pour assurer leur parfaite confidentialité et secret.

Le **Client** s'engage à informer immédiatement le **Prestataire** ou **Branchet Solutions** de toute utilisation non autorisée de ses Identifiants, et plus généralement de toute atteinte à la sécurité ou utilisation frauduleuse et de tout risque d'une telle utilisation dont il aurait connaissance de sorte que le **Prestataire** puisse prendre les dispositions nécessaires.

A défaut, toute utilisation de la Plateforme effectuée avec les Identifiants du **Client** sera présumée avoir été effectuée par ce dernier et sous sa seule responsabilité.

Article 11 – Durée et résiliation

11-1 Durée

L'**Abonnement** est conclu pour une durée déterminée d'un an. À l'issue de cette durée déterminée, l'**Abonnement** se poursuivra par tacite reconduction pour des périodes successives d'un (1) an, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des Parties, par lettre recommandée avec avis de réception ou désabonnement via la Plateforme.

11-2 Résiliation

Le **Client** peut solliciter la résiliation de l'**Abonnement** à tout moment en suivant la procédure de résiliation en ligne sur la Plateforme. L'**Abonnement** cessera à la fin du mois en cours.

Branchet Solutions peut résilier l'**Abonnement** du **Client** à la **Solution** par lettre recommandée avec avis de réception sous réserve du respect d'un délai de préavis de 30 jours.

L'**Abonnement** prendra automatiquement fin à l'expiration du mois en cours en cas de résiliation du contrat Responsabilité Civile Professionnelle souscrit par l'intermédiaire de **Branchet**.

Article 12 - Informatique et libertés – Protection des données personnelles

12.1 Responsables conjoint de traitement

Branchet Solutions, société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros, dont le siège est sis 60 rue de la Chaussée d'Antin – 75009 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 792 954 703 prise en la personne de son Directeur Général, Monsieur Philippe Auzimour, est responsable de la collecte.

Pour la mise à disposition de la **Solution** et l'exécution des **Prestations**, **Branchet Solution** et le **Prestataire** réaliseront des traitements des données à caractère personnel des **Clients** (« les Données ») en qualité de responsables conjoints de traitement.

12.2 Finalité du traitement des données et catégorie de données concernées

Les finalités communes du traitement des Données sont les suivantes :

- La commercialisation de la **Solution**,
- La gestion de la souscription et de l'authentification à la **Solution** des **Clients**,
- La fourniture aux **Clients** de la **Solution** selon les conditions définies dans les **Conditions Générales d'Utilisation**, son maintien en condition opérationnelle et le support à son utilisation

Le **Prestataire** et **Branchet Solutions** sont amenés à traiter les données à caractère personnel des **Clients** suivantes :

- Données d'identification : prénom(s), nom, sexe, date de naissance, adresse email, numéro de téléphone portable, n° RPPS ;
- Données professionnelles : adresse email, numéro de téléphone portable, n° RPPS , lieu d'exercice, données liées à l'activité sur la Solution notamment celles relatives au nombre de signatures électroniques
- Données de connexion : identifiants, adresse IP, logs...

Les données personnelles recueillies auprès des **Clients** font l'objet d'un traitement informatique réalisé par **Branchet Solutions** et le **Prestataire**. Elles sont enregistrées dans leur fichier clients et sont indispensables à l'exécution des mesures précontractuelles et à l'exécution des services prévues par les présentes **CGV**.

Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des services et des garanties éventuellement applicables.

A la fin de l'**Abonnement**, il est de la responsabilité du **Client** de s'assurer de la récupération des consentements en cours dans le délai qui lui est laissé.

12.3 Transmission des données par Branchet Solutions à des destinataires

Les données sont transmises aux partenaires commerciaux de **Branchet Solutions** pour un bon suivi de la relation commerciale. Certaines données sont également nécessaires à l'activité des prestataires informatiques et des sous-traitants de **Branchet Solutions** et du **Prestataire** afin notamment d'assurer la maintenance et la bonne utilisation du site.

12.4 Droits de la personne concernée par la collecte

La personne concernée bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement sur les données que celle-ci vient de remettre à **Branchet Solutions** pouvant être activé auprès de la Direction Générale de **Branchet Solutions** :

- Par mail : dpd@branchetsolutions.fr
- Par courrier : 60 rue de la Chaussée d'Antin – 75009 Paris.

Dans le cadre de l'utilisation de la **Solution**, le même droit peut être exercé auprès du **Prestataire** aux coordonnées suivantes :

- Adresse électronique : dpo.tessi@tessi.fr
- Adresse postale : DPO TESSI : 45, rue Saint Jean de Dieu, 69007 Lyon.

De plus, le consentement à l'utilisation de ces données peut être retiré à tout moment en adressant une demande par tout moyen à la convenance du **Client**.

12.5 Durée de conservation des données personnelles du Client

Les données personnelles du **Client** (nom, prénom, coordonnées) seront conservées à minima le temps de la relation commerciale. **Branchet Solutions** se réserve le droit de conserver les données remises par le **Client** trois ans après la cessation de toute relation commerciale en vue d'information et/ou de prospection, sauf opposition de la personne concernée.

12.6 Droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle

Le Client, ou toute personne concernée, est en droit de déposer une réclamation auprès de la CNIL : www.cnil.fr – CNIL – 3 Place de Fontenoy, 75007 Paris.

12.7 Obligations du Prestataire.

Le **Prestataire** héberge les Données Personnelles de santé déposées dans la Plateforme qu'il met à la disposition du **Client** et des Utilisateurs Usagers. Les engagements et obligations du **Prestataire** dans ce cadre sont précisées dans les **CGU**.

Conformément aux dispositions de la LIL et du RGPD, le **Prestataire** – en sa qualité de responsable conjoint du traitement – s'oblige à ne traiter les Données Personnelles qu'en collaboration avec **Branchet Solutions**. Il ne peut les transmettre à d'autre personne que **Branchet Solutions** et le/les sous-traitants déclarés.

12.8 Restitution des Dossiers de consentement

À la fin de l'**Abonnement**, et ce quelle que soit la cause de la fin de celui-ci, les Dossiers de consentement sont restitués au **Client** dans les conditions prévues aux **CGU**.

Les données hébergées seront restituées dans le format utilisé par le **Prestataire**. Le **Prestataire** ou son sous-traitant ne devra conserver aucune donnée hébergée au titre de l'**Abonnement** à l'issue de la période de la phase de restitution ;

Par ailleurs, il est d'ores et déjà entendu que le savoir-faire du **Prestataire** sera nécessairement exclu du périmètre de la réversibilité, de même que tout élément matériel ou immatériel propriété du **Prestataire** ou de ses sous-traitants.

Article 13 – Convention de preuve

Conformément à l'article 1368 du Code Civil, les stipulations qui suivent constituent la Convention de preuve passée entre les **Parties**, ce que ces dernières reconnaissent et acceptent expressément sans réserve (dénommée ici la « Convention de preuve »).

En effet, l'appréciation de la force probante d'un élément repose sur une convention de preuve valide ou à défaut, sur la vérification par un juge ou toute autre autorité administrative dudit élément. Par conséquent, le **Prestataire**, **Branchet Solutions** et le **Client** acceptent, par la présente Convention de preuve, qu'en cas de litige, les éléments et procédés mentionnés ci-après, soient admissibles devant les tribunaux concernant les données et les faits qu'ils contiennent, ainsi que les signatures et procédés d'authentification qu'ils expriment :

- Les identifiants confidentiels des utilisateurs utilisés pour la connexion à la Plateforme ;

- Les données de connexion et les procédés d'horodatages relatifs à des actions effectuées à partir de la Plateforme ;
- Les Dossiers de consentement constitués par la Plateforme.

Article 14 - Imprévision

Les présentes **Conditions Générales de Vente** excluent expressément le régime légal de l'imprévision prévu à l'article 1195 du Code civil pour tous les services fournis par **Branchet Solutions** au **Client**. Chacune des **Parties** renonce donc ainsi à se prévaloir des dispositions de l'article 1195 du Code civil et du régime de l'imprévision qui y est prévu, s'engageant à assumer ses obligations même si l'équilibre contractuel se trouve bouleversé par des circonstances qui étaient imprévisibles lors de la conclusion du partenariat, quand bien même leur exécution s'avèrerait excessivement onéreuse et à en supporter toutes les conséquences économiques et financières.

Article 15 - Force majeure

Branchet Solutions et le **Prestataire** ne pourront être tenus pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes **CGV**, découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

Branchet Solutions s'efforcera de mettre en œuvre tous ses efforts pour prévenir ou réduire les effets d'une inexécution de l'**Abonnement** causée par un événement de force majeure.

Par ailleurs, si l'événement venait à durer plus de trente jours à compter de sa survenance, l'abonnement du **Client** pourrait être résilié, à l'initiative de l'une ou l'autre des **Parties** par l'envoi d'un courrier recommandé à l'autre **Partie**, ou en ligne via la Plateforme lorsque la résiliation est à l'initiative du Client, sans qu'aucune des **Parties** ne puisse prétendre à l'octroi de dommages et intérêts.

Article 16 - Cession / Sous-traitance

Branchet Solutions et le **Prestataire** pourront céder ou transférer tout ou partie des droits et obligations qu'ils tiennent des présentes à une société affiliée, à charge pour eux d'être garants desdites obligations solidairement avec ladite affiliée.

Branchet Solutions et le **Prestaire** pourront sous-traiter tout ou partie de leurs prestations, mais demeureront chacun responsable de la bonne exécution des présentes pour la partie qui les concerne.

Article 17 – Réclamations

Pour toute réclamation, le **Client** dispose d'une voie de recours amiable auprès de **Branchet Solutions**.

La demande peut être adressée par mail : reclamations@branchetsolutions.fr ou exposée par courrier au Directeur Général de **Branchet Solutions**, 60 rue de la Chaussée d'Antin – 75009 Paris.

Si le **Client** est en désaccord avec la position retenue, les voies de recours dont il dispose lui seront exposées dans le cadre de la réponse apportée.

Article 18 - Droit applicable – juridictions compétentes et médiation

L'**Abonnement** souscrit par le **Client** et les présentes **CGV** le régissant sont soumis à la loi Française.

A défaut d'accord amiable, le **Client** pourra saisir les tribunaux compétents Français pour tout litige relatif à l'existence, l'interprétation, la conclusion, l'exécution ou la rupture de l'**Abonnement**.